

Après avoir envisagé la fiscalité en partant de principes équitables, M. Carter faisait remarquer que les capitaux étaient de plus en plus mal investis au Canada. Nous ne tirerons pas le maximum de nos ressources tant que notre système fiscal comportera des inégalités. La prétendue société juste à introduit un impôt de progrès plafonné à \$120. J'affirme que l'établissement de cet impôt est une mesure régressive qui frappera surtout ceux-là mêmes qui sont déjà saturés d'impôts.

● (5.40 p.m.)

Cet impôt de progrès social de 2 p. 100—et je dois féliciter le ministre des euphémismes qu'il crée—dépasse à vrai dire de beaucoup la surtaxe de 5 p. 100 sur l'impôt sur le revenu des particuliers proposée dans le budget du gouvernement Pearson en novembre. La différence, c'est que le nouvel impôt du gouvernement sera prélevé sur le revenu imposable, bien supérieur à l'impôt de base sur lequel devait s'appliquer la surtaxe de 5 p. 100.

Seul le riche est avantagé. Son impôt de progrès social s'élève à \$120 au maximum. Selon la surtaxe proposée, il aurait atteint \$600. L'établissement d'un maximum à l'impôt de 2 p. 100 signifie que le petit salarié sera relativement beaucoup plus touché que ceux dont le revenu est de \$10,000 ou plus. En outre, le maximum demeure le même pour tout contribuable, qu'il touche \$10,000 par an ou dix fois ce revenu. Et parce que l'impôt de 2 p. 100 porte un nom spécial et n'est pas considéré comme partie de l'impôt ordinaire sur le revenu des particuliers, Ottawa n'aura pas à le partager avec les provinces.

C'est un autre aspect du budget que je trouve très inquiétant—la réaction du gouvernement fédéral envers les provinces, l'attitude: «Moi ça va, débrouille-toi tout seul». C'est tenter de se débarrasser de la difficulté sur le dos d'autrui, d'esquiver les responsabilités et de dire: «Tout ira bien; nos revenus augmentent plus vite que nos engagements pour l'avenir et nous en sortirons, frais comme des roses, prêts pour les élections alors que les provinces ne le seront pas.» Dans un pays préoccupé d'unité nationale et impatient de conclure un accord acceptable aux deux parties de la nation, l'arrogance de ce gouvernement est un obstacle sur la route de l'unité nationale.

Les détails du budget montrent clairement que le nouveau gouvernement libéral—peut-être devrions-nous l'appeler le «vieux» gouvernement libéral, car rien ne semble avoir beaucoup changé—sous son nouveau chef—ici encore, peut-être devrions-nous dire son

«vieux» chef, car rien ne semble avoir beaucoup changé—a rétabli les traditions réactionnaires et conservatrices en matière de politique économique et cela après seulement quatre mois de pouvoir.

Je ne puis accepter les propos du préopinant. Il se trouve, je l'admets, dans une situation difficile et délicate. Conscient de ses problèmes, je le félicite de son discours d'aujourd'hui. Nous avons un gouvernement et un budget si conservateurs et si orthodoxes que les membres de l'opposition officielle ont beaucoup de mal à leur trouver à redire.

Au cours de son exposé budgétaire, le ministre des Finances a dit:

Le Canada traverse une période de prospérité générale, mais il est aux prises avec des problèmes inquiétants d'inflation et de chômage régional.

Je dis au ministre: jusqu'où peut aller l'inconscience? L'honorable représentant n'a guère à se féliciter du rendement de l'économie canadienne. Par rapport à ses possibilités, l'économie est en difficulté. Nous avons le plus fort taux de chômage depuis cinq ans, et le chiffre menace d'augmenter encore. Sous le titre «Sombres perspectives de l'emploi pour la fin de 1968», un article du *Star* de Toronto disait:

Les perspectives d'emploi au Canada pour le quatrième trimestre ne sont pas aussi encourageantes qu'elles l'étaient il y a un an, d'après la dernière étude effectuée par les services de la Main-d'œuvre.

Dans le *Citizen* d'Ottawa du 3 septembre, paraissait l'article suivant:

Le chômage peut devenir au Canada un problème plus grave que celui des pressions inflationnistes.

Cette assertion provenait d'une source objective: la Banque de Toronto-Dominion. Malgré tous les indices de danger que présente le chômage, le gouvernement ferme obstinément les yeux. L'économie n'évolue pas assez rapidement pour absorber les nouveaux venus sur le marché du travail. Dans son cinquième exposé annuel, le Conseil économique du Canada explique la situation. J'en cite un extrait paru à la page 201 de la version française:

Contrairement à ce qui s'était passé au cours des six années précédentes, depuis 1966 l'emploi n'a pas augmenté suffisamment pour absorber tous les nouveaux arrivants sur le marché du travail. La croissance de la demande et de l'emploi s'est ralentie à la fin du printemps de 1966 et, comme l'indique le graphique 8-1, le chômage désaisonnalisé, qui était alors d'environ 3½ p. 100 de la main-d'œuvre, est passé à 4½ p. 100 à l'automne de 1967. Il s'est ensuite maintenu à peu près à ce niveau durant quelque temps puis, vers la mi-1968, il a monté au-delà de 5 p. 100, en partie à cause de changements très marqués dans le marché du travail d'été pour les étudiants.